

**BIARRITZ**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2023-11/19

**VILLE DE BIARRITZ**

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Arrondissement de BAYONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 24 novembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre,  
le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Raphaël LEFORESTIER

PRÉSENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS, M. Edouard CHAZOUILLERES, Mme Anne PINATEL, M. Richard TARDITS, Mme Maud CASCINO, M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, Mme Stéphanie GRAVE, M. Mathieu KAYSER, Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS, M. Xavier DELANNE (questions n°1 à 10) (Adjoints au Maire), Mme Géraldine VERGET, M. Eric QUATREVIEUX, Mme Elena BIDEGAIN, M. Gérard COURCELLES, M. Sébastien MENARD (questions n°1 à 24), Mme Christelle RODET (questions n°2 à 24), Mme Françoise FORSANS, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Didier BARBERTEGUY, M. Raphaël LEFORESTIER, M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, M. Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Mme Corine MARTINEAU, M. Sébastien CARRERE, M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : M. Xavier DELANNE (à partir de la question n°11 procuration à F. FORSANS), Mme Valérie SUDAROVICH (procuration à M. AROSTEGUY), M. Sébastien MENARD (à partir de la question n°25), Mme Christelle RODET (questions n°1 et à partir de la n° 25 procuration à E. CHAZOUILLERES), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à FS. BACH), M. Louis BODIN (procuration à A. PINATEL), M. Brice MORIN (procuration à L. BRAO), Mme Nathalie MOTSCH.

---

**Élection des membres du conseil municipal appelés à siéger  
en remplacement d'un élu démissionnaire dans les commissions municipales**

Madame AROSTEGUY présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

Lors de sa séance du 29 juillet 2020, le conseil municipal a constitué six commissions municipales qui ont un rôle consultatif dans l'instruction des affaires qui leur sont confiées.

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Il appartient au conseil municipal de former ces commissions, de fixer leur nombre et de désigner les conseillers appelés à siéger dans chacune d'elles.

Suite à la démission de M. Paul RODRIGUES REIS de ses fonctions de conseiller municipal, à la démission de Mme Elena BIDEGAIN de sa fonction de membre de la commission n°1, à la modification des attributions de Mme Valérie SUDAROVICH et à l'arrivée de M. Raphaël LEFORESTIER au sein du conseil municipal de la Ville, il y a lieu de procéder à la modification de la composition de certaines commissions municipales.

Ces désignations interviendront selon les conditions prévues à l'article L2122-7 du CGCT à savoir, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Par dérogation au premier alinéa de ce même article, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret à ces nominations.

Ainsi, après consultation du conseil municipal, il est décidé de procéder au vote à main levée.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

Commission n°1 « Démocratie participative – Euskara – Culture - Vie associative » : candidature de Mme SUDAROVICH

Commission n°2 « Affaires sociales – Éducation – Sport » : candidature de M. LEFORESTIER

Commission n°3 « Environnement – Cadre de vie – Mobilités » : candidature de M. LEFORESTIER

Il n'y pas d'autres candidatures.

Le conseil municipal procède au vote.

**Commission n°1** « Démocratie participative – Euskara – Culture - Vie associative » : candidature de Mme SUDAROVICH

**ADOPTE AVEC 27 VOIX POUR**

**7 ABSTENTIONS** : Guillaume BARUCQ, Lysiann BRAO, Brice MORIN, Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU, Sébastien CARRERE, Patrick DESTIZON

**Madame SUDAROVICH est élue en qualité de membre de la commission n°1 à la majorité absolue de 27 voix.**

**Commission n°2** « Affaires sociales – Éducation – Sport » : candidature de M. LEFORESTIER

**ADOPTE AVEC 28 VOIX POUR**

**6 ABSTENTIONS** : Lysiann BRAO, Brice MORIN, Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU, Sébastien CARRERE, Patrick DESTIZON

**Monsieur LEFORESTIER est élu en qualité de membre de la commission n°2 à la majorité absolue de 28 voix.**

**Commission n°3** « Environnement – Cadre de vie – Mobilités » : candidature de M. LEFORESTIER

**ADOPTE AVEC 28 VOIX POUR**

**6 ABSTENTIONS** : Lysiann BRAO, Brice MORIN, Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU, Sébastien CARRERE, Patrick DESTIZON

**Monsieur LEFORESTIER est élu en qualité de membre de la commission n°3 à la majorité absolue de 28 voix.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait

Certifié conforme au registre

Biarritz, le 24 novembre 2023

Le Maire

